POLYVALENTE BENOÎT-VACHON

Résumé des normes et modalités 2026-2027 | 2e secondaire

Trois bulletins pour l'année scolaire 26-27 (pondération 20% 20% et 60%)

Les bulletins et la première communication seront distribués aux parents aux dates suivantes :		
Première communication	15 octobre 2026	Envoi électronique
1re étape	Semaine du 9 novembre 2026	Envoi électronique
2e étape	12 mars 2027	Envoi électronique
3 e étape	Entre le 30 juin et le 2 juillet 2027	Envoi électronique

La compétence transversale qui sera évaluée à la 3e étape en 2e secondaire est : ***Organiser son travail***

DISCIPLINES		1re étape	2e étape	3e étape
Français, langue d'enseignement	Lire	1,2,7	1,2,7	2,7,13
	Écrire		2,6,12	6,12,16
	Communiquer oralement	5	5	5
Anglais langue seconde (Programme régulier)	Communiquer oralement en anglais	5	5,11	5,13
	Comprendre des textes lus et entendus	8		8,13
	Écrire des textes		6	6,13
Anglais langue seconde (Programme enrichi)	Communiquer oralement en anglais	5	5	5,13
	Comprendre des textes lus et entendus	2,8	2,8	2,8,13
	Écrire des textes		6	6,13
Mathématique	Résoudre une situation-problème		2	2,13
	Utiliser un raisonnement mathématique	2,12	2,12	2,11,12,13
Science et technologie	Volet Pratique (laboratoire)		3,4	3,4
	Volet Théorique	2,12	2,12	2,12,13
Géographie	Géographie	2,4	2,4,13	
Histoire et éducation à la citoyenneté	Histoire et éducation à la citoyenneté		2,4	2,4,13
Arts plastiques	Arts plastiques	4,8,10	4,8,10	4,8,10
Musique	Musique	13,15,19	13,15,19	13,15,16,19
Éducation physique et à la santé	Éducation physique et à la santé	2,10,11	2,10,11	2,10,11
CCQ	CCQ		4,11,12	4,11,12
Espagnol	Interagir en espagnol	5,11	5,11	5,11
	Comprendre des textes variés en espagnol	2,8	2,8	2,8
	Produire des textes variés en espagnol		2	2

- Pour les élèves de 2e secondaire, l'épreuve ministérielle en français compte pour 20% de la note finale.
- Date de l'épreuve ministérielle :

Français écriture (activité préparatoire) : 11 mai AM
Français écriture (rédaction du texte) : 12 mai AM

Légende

1 – Examen de fin d'étape
2 – Examen(s)
3 – Examen de laboratoire
4 – Projet disciplinaire
5 – Exposé oral / expression orale /présentation orale / compréhension de l'oral
6 – Projet d'écriture/situation d'écriture
7 – Activités de lecture
8 – Situation de réinvestissement de la compréhension
9 – Projet technologique
10 – Habiletés motrices
11 – Participation et investissement
12 – Test / évaluation des connaissances
13 – Examen de fin d'année
14 – Évaluation par les pairs
15 – Auto-évaluation
16 – Portfolio
17 – Travaux

NORMES ET MODALITÉS

1. En situation de plagiat, une étude de cas sera effectuée. Selon le jugement porté par la direction, une sanction sera attribuée (reprise d'examen, 60% comme note maximale, zéro, etc.).

2. En situation de non-remise d'un travail, l'enseignant communique avec la famille et l'élève pour prend entente avec elle, afin que le travail soit déposé. Si la situation ne se règle pas, une étude de cas sera effectuée avec la direction.

3. Si l'absence est motivée, l'élève et l'enseignant s'entendent pour les modalités de reprise d'examen. Le motif doit être valable.

4. En cas d'absence non motivée ou de motif non valable, en situation d'évaluation, un résultat de zéro peut être appliqué.